



**Antigraffiti**

**Réf: A02200**

**Anti-graffitis Anti-affiches préventif 5 L**

- Lutte contre l'affichage sauvage : il empêche l'adhérence des affiches sur les surfaces : bois, plastique, métal, papier couché, verre... sur lesquelles, après quelques heures de séchage, il laisse un film transparent et invisible.

- Protège les surfaces : surtout poreuses, du type pierre ou béton, contre les inscriptions : encre ou peinture, pollution atmosphérique.

Pouvoir couvrant : 7 à 9 m<sup>2</sup> par litre, selon l'état du support.

Rémanence de 6 mois à 1 an.

#### CONDITIONNEMENT

Bidon de 5 litres en plastique non polluant à l'incinération.

Carton de 4 X 5 litres.



#### MODE D'EMPLOI

Agiter avant emploi.

S'applique avec un pinceau ou un pulvérisateur. Sèche en quelques heures.

**Anti-affiches** : la surface doit être propre et sèche. Sur surfaces poreuses ou semi poreuses, appliquer 2 couches.

**Anti-graffitis** : s'applique sur surfaces sèches. Sur support poreux, prévoir 2 couches. La deuxième étant passée sur la première, sèche.

Pour élimination des inscriptions, utiliser de l'eau savonneuse et une brosse ou de l'eau en jet (pression 100 à 140 bars).

#### APPLICATION

Il empêche l'adhérence des affiches sur les surfaces : bois, plastique, métal, papier couché, verre...

Protège les surfaces poreuses contre les inscriptions.

Nos fiches techniques ont été réalisées dans l'état actuel de nos connaissances certains éléments sont susceptibles d'être modifiés. Photo non contractuelle 01/10/2015

Consulter la Fiche de Données de Sécurité disponible sur simple demande



[www.sico.net](http://www.sico.net)

[sico.commercial@sico.net](mailto:sico.commercial@sico.net)

+33 (0)4 76 50 85 50



**S.I.C.O.** S.A.

société industrielle de conditionnement optimisé

SARL AU CAPITAL DE 2 700 000 EUROS - R.C. GRENOBLE 57 B 150 - C.C.P. GRENOBLE 48946 K - SIRET 697 320 539 00045 - APE 8292 Z - N° TVA CEE : FR 71 697 320 539